



La faute à qui ?

Comme chaque année, les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) se terminent avec beaucoup d'amertume et ce sentiment pour **la CGT** de ne pas être écoutées !!!

Qu'est-ce que le dialogue social ?



Def : Il s'agit, avant tout, d'un exercice démocratique à l'échelle des entreprises et des syndicats. L'objectif principal du dialogue social étant d'encourager les échanges pour arriver à un consensus entre travailleurs et employeurs. En outre, un climat social apaisé a des retombées positives sur les performances économiques, les pratiques de gouvernance et la stabilité sociale de manière globale.

Ne pas vouloir tendre vers la proposition de l'ensemble des organisations syndicales et rester sur le cadrage SAFRAN sans jamais en sortir, ce n'est pas du dialogue social.

Le dialogue social sert de levier de croissance à moyen terme et peut amener une amélioration du niveau de performance et des résultats opérationnels.

Au lieu d'un dialogue, la Direction a mis en œuvre un chantage à la signature. Ces méthodes révèlent le peu de considération que peuvent avoir nos dirigeants envers les salariés.

Qu'est-ce qu'un chantage ?

Def : C'est l'utilisation de la menace ou de l'intimidation pour contraindre autrui à agir contre sa volonté.

Nous imposer une décote en cas de non signature c'est du chantage.

Qu'est-ce qu'une juste répartition des richesses ?

Alors là accrochez-vous, vous allez être surpris !!!

L'an dernier vous avez perdu du pouvoir d'achat :

- En moyenne nous avons eu 4,1% alors que le coût de la vie était supérieur à 5,5%
- 10 actions offertes en 2023, que nous aurons en 2025 pour ceux qui seront encore aux effectifs !
Ce qui représente 31 m€ en 2023 pour les 86000 salariés du groupe SAFRAN
- Un « JUSTE » partage des bénéfices entre actionnaires et salariés à 50/50.....la blague !!! Qui crée la valeur ajoutée ? C'est bien nous !
- N'oublions pas la rentabilité du groupe SAFRAN qui passe de 12,8 à 14%.

Faites vos comptes, on vous laisse seul juge

Qu'est-ce que l'Intéressement Long Terme ?

Pour faire simple, c'est les stocks options d'avant, basés sur la réalisation d'objectifs prédéfinis.

Les ILT (INTÉRESSEMENT LONG TERME sur la période 2022/2024 ont été distribués fin 2024 après atteinte des objectifs produits par l'ensemble des salariés à...

...1127 hauts cadres et dirigeants soit 64 M€ (oui oui) le double de l'an dernier !!!



Toujours dans le cadre des ILT, M. ANDRIES, DG de SAFRAN pourra prétendre à un bonus de 14 334 actions fin 2024 si nos objectifs sont atteints (croissance du CA, taux d'accidentologie, RSE et cours de l'action)

Les chiffres de rétribution aux actionnaires :

Au total pour 2024, 2.3Mrds d'€ versés (entre dividendes et rachat d'action). C'est à minima 5Mrds d'€ de rachat d'actions annoncé récemment par Andries pour les 4 prochaines années. A minima 1Mrds d'€ de dividendes versées chaque année (1,1 à 1,2Mrds). Donc d'ici 2028, c'est environ 12 Mrds d'€ versé aux actionnaires en 4 ans soit 250 millions d'€ /mois. Donc le calcul est simple, si on considère les 95 000 salariés du groupe dans le monde, la contribution de chacun au capital des actionnaires (ou à leur « cotisation retraite », comme vous préférez) est de plus de 2600€/mois. Si vous voulez rester sur un périmètre France (puisque Safran est français) c'est environ 45000 salariés donc plus de 5 500€/mois que rapporte chaque salarié aux actionnaires...



*Pourquoi faut-il mettre un STOP à ces procédés !!!



C'est le seul accord obligatoire que la direction soumet au chantage à la signature.

Il faut bien comprendre que si les salariés acceptent d'être maltraités de la sorte alors que les résultats sont atteints, que l'argent est disponible (6,7 Mds d'€ de trésorerie chez Safran) et les perspectives pour les années futures fleurissantes, que se passera-t-il en cas de retournement de situation ?

Chacun à son niveau, œuvre au quotidien pour l'atteinte des objectifs, ce n'est pas normal qu'un petit nombre se goinfre et que le reste des salariés attendent toujours la reconnaissance financière au travers des NAO.

Les salariés, seuls créateurs des richesses de notre groupe, leader mondial sur son marché, méritent une juste répartition des bénéfices

Il était de notre responsabilité de vous dire pourquoi nous n'avons pas signé cet accord salarial.

Sur la base d'une demande écrite de toutes les Organisations syndicales d'une prise en compte à 3.5% (inflation + 2%)

Pour le respect de la voix des salariés s'étant majoritairement exprimés contre la signature.

Force est de constater que l'accord a été signé par certains, bien en deçà du pourcentage convenu, au détriment du pouvoir d'achat des salariés et d'une juste répartition des richesses.

Molsheim le 12 mars 2025